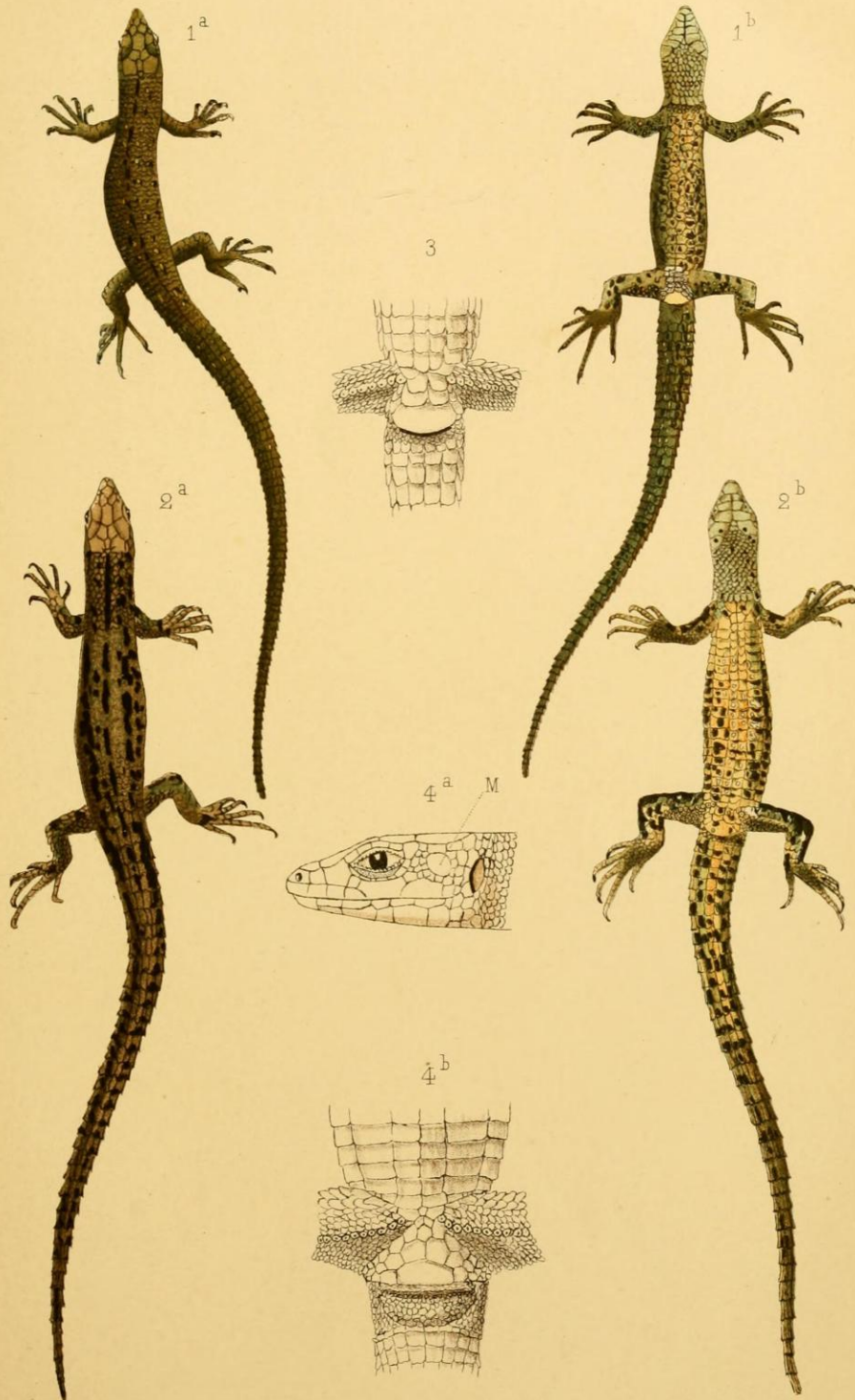


BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ
DES
SCIENCES NATURELLES
DE L'OUEST DE LA FRANCE

TOME 3
PREMIÈRE PARTIE
1893

Secrétariat du Muséum d'Histoire Naturelle
DE
NANTES

IMP. — JULES PEQUIGNOT FILS, NANTES



1-3 . Lézard vivipare ; *Lacerta vivipara* : Jacq.
4 . Lézard des murailles ; *Lacerta muralis* . Laur.

LE
LÉZARD VIVIPARE, *Lacerta vivipara* Jacquin
DANS LA LOIRE-INFÉRIEURE

par M. LOUIS BUREAU

Pl. I.

Le Lézard vivipare n'a pas encore été signalé dans la Loire-Inférieure, bien qu'il ait été découvert, il y a longtemps déjà, par MM. A. et G. de Lisle, dans les landes marécageuses de la commune de Malville. Ces temps derniers, désireux de capturer ce lézard pour les collections du Muséum de Nantes, je l'ai recherché dans les localités qui me semblaient devoir lui convenir, et n'ai pas tardé à le rencontrer.

C'est ainsi que je l'ai trouvé successivement dans le marais de Ligné, près Sucé, dans le Loch, commune du Grand-Auverné, et, avec M. G. de Lisle, au marais de la Popinière, sur le bord de la rivière d'Erdre.

En Loire-Inférieure, le Lézard vivipare recherche les localités marécageuses. Le marais de Ligné est une vaste plaine tourbeuse, au sol mal affermi, oscillant sous les pieds, couverte d'un tapis de sphaignes, de nombreux buissons de bruyères, de saules, de *Myrica Gale* et d'épaisses touffes de *Melica cærulea*.

Le marais de la Popinière, également tourbeux, se compose en grande partie de prairies marécageuses entrecoupées de douves destinées à l'écoulement des eaux.

Enfin le Loch, près le Grand-Auverné, est une plaine basse et tourbeuse entourée de tous côtés de côteaux qui y déversent leurs eaux.

Le Lézard vivipare n'est assurément pas limité, en Loire-Inférieure, aux localités que je viens d'indiquer. Il y a tout lieu de croire qu'on le découvrira sur bien des points analogues.

Cette espèce a beaucoup de ressemblance avec le Lézard des

murailles, *Lacerta muralis* Laur ; on l'en distingue cependant par les caractères que je vais énumérer.

Lézard vivipare. — Le Lézard vivipare est de petite taille. Le *mâle* ne dépasse guère 14 à 15 centimètres de long. La tête est petite ; la région temporale est dépourvue de plaque massétérine ; la queue est longue et à peu près cylindrique dans la première moitié de sa longueur ; les membres postérieurs sont courts, relativement aux antérieurs ; les parties supérieures sont d'un brun plus ou moins verdâtre ou rousâtre avec des bandes longitudinales noirâtres, plus ou moins interrompues et des taches également noirâtres ou jaunâtres ; le thorax et l'abdomen sont d'un jaune orangé avec quelques points noirâtres.

La plaque préanale est semi-lunaire, surmontée de deux rangées de squames composées de deux pièces chacune (Voy. Pl. I, fig. 3).

La *femelle* diffère du mâle par une taille plus petite, une queue plus courte, le ventre jaunâtre, rosé ou verdâtre, ordinairement sans taches avec des reflets cuivrés.

Lézard des murailles. — Le Lézard des murailles est de plus grande taille. Il a la tête plus grande, plus large en arrière. La région temporale présente une grande plaque circulaire dite *plaque massétérine* (Voy. Pl. I, fig. 4^a). La queue diminue rapidement de diamètre, presque dès sa racine ; les membres postérieurs sont allongés. La plaque préanale est à pans coupés sur les côtés et le bord supérieur, et, bordée supérieurement par un seul demi-cercle de squames (Voy. Pl. I, fig. 4^b).

Habitat. — Dans l'Ouest de la France, le Lézard vivipare a été rencontré au marais Vernier, à Martinvast, Barfleur, etc., dans la Manche par M. Joseph Lafosse ; à Saint-Malo, en Ile-et-Vilaine, par M. Boulenger ; dans la Sarthe, par M. Gentil ; dans la Charente-Inférieure, par M. Beltrémieux et dans la Gironde.

En France, on le cite encore dans les départements du Jura, de l'Aube, de la Marne, dans les environs de Paris, les Ardennes, la Moselle, la Meurthe, le Doubs, l'Indre, l'Allier.

C'est un habitant non-seulement des plaines, mais encore des montagnes. Dans les Alpes, suivant M. Fatio, ce lézard s'établit jusque dans les oasis de la région des neiges, au-dessus même de 3,000 mètres, et, il est rare de le trouver au-dessous de 1,000 à 2,000 mètres sur les versants des vallées alpestres. On le voit cependant aussi dans quelques parties plus basses et marécageuses de la plaine suisse. C'est ainsi qu'on le rencontre dans la plaine de Berne, dans les marais d'Orbe, canton de Vaud.

On le trouve encore dans les mêmes conditions sur la chaîne des Pyrénées.

D'une manière générale, on peut dire que le Lézard vivipare habite l'Europe centrale et septentrionale. On le trouve en Angleterre, en Suède, en Norvège, en Danemark, en Belgique, en Hollande, dans les montagnes du Tyrol, dans l'Allemagne du Nord, en Russie, dans les environs de Saint-Pétersbourg, les plaines du Kirghis, l'Oural, et, en Sibérie, jusque sur les rives du fleuve Amour.

Mœurs et habitudes. — Le Lézard vivipare va très volontiers à l'eau, nageant et plongeant avec beaucoup d'adresse, aussi n'est-il pas surprenant de le voir fréquenter des marais qui peuvent être subitement envahis par les eaux. M. Fatio dit qu'il lui est arrivé fréquemment, dans les Alpes, de voir un Lézard vivipare qu'il avait dérangé sous son abri, près d'un ruisseau, se précipiter dans l'eau, plonger résolument et se maintenir caché dans le fond où il finissait parfois par le découvrir blotti immobile sous les herbes.

Cette espèce met au monde ses petits vivants. Ils sortent en effet de l'œuf au moment de la ponte ou peu de minutes après, et courent bientôt lestement.

C'est dès le début du printemps que le Lézard vivipare sort de ses galeries souterraines. D'abord dans un état de torpeur, il finit bientôt par recouvrer son agilité sous les rayons vivifiants du soleil.

Sa nourriture consiste en petits coléoptères, en mouches, en sauterelles et en araignées.

Suivant M. Fatio : « les petits naissent parfois dès la fin de

juillet, mais le plus souvent en août ou seulement en septembre ; ils jouissent ainsi peu de temps de leur premier été. Ce n'est pas avant leur troisième année que ces lézards sont capables de se reproduire ; et encore les jeunes femelles ne mettent-elles au monde, le plus souvent, à cet âge, que trois à cinq petits, tandis que les vieilles en font, chaque année, généralement de cinq à huit dans les Alpes, plus rarement dix, par exception jusqu'à douze en plaine.

« A une époque également plus ou moins hâtive, suivant les saisons et les niveaux, tous ces petits êtres, jeunes et vieux, à demi transis, se retirent dans leurs quartiers d'hiver où, groupés en famille, ils attendent, endormis et profondément ensevelis sous la neige, le retour d'un nouveau printemps. »

EXPLICATION DE LA PLANCHE I.

- Fig. 1^a. — Mâle jeune du *Lacerta vivipara*, vu par en dessus. Marais de Logné, commune de Sucé (Loire-Inf.) 4 août 1892.
- » 1^b. — Le même vu par en dessous.
- » 2^a. — Mâle adulte du *Lacerta vivipara*, vu par en dessus. Le Looch, commune d'Auverné (Loire-Inf.). Septembre 1892.
- » 2^b. — Le même vu par en dessous.
- » 3. — Plaque préanale du *Lacerta vivipara*, 2 fois grossie.
- » 4^a. — Tête du Lézard des murailles un peu grossie ; M. plaque massétérine.
- » 4^b. — Plaque préanale du *Lacerta muralis*, 2 fois grossie.
-